

Stage Énergie-climat et urbanisme

Stage de 4 à 6 mois à partir de Février 2025

Basé à Saint-Martin d'Hères (ou Bourgoin-Jallieu selon préférence du candidat)

Présentation de l'AGEDEN

L'AGEDEN est une association à but non lucratif régie par la loi de 1901, créée en 1977, dont l'objet est d'accompagner et de promouvoir les actions en faveur de la transition vers une gestion durable des ressources et de l'énergie. Elle agit pour contribuer localement en Isère à la construction d'un nouveau modèle de société répondant mieux aux enjeux sociaux, économiques et écologiques.

L'association inscrit son action d'une part dans la démarche négaWatt qui propose un modèle énergétique durable basé sur 3 axes : sobriété, efficacité et énergies renouvelables, et d'autre part dans une approche territoriale et de développement local.

Elle intervient en toute indépendance des vendeurs d'énergie ou de solutions techniques.

Pour répondre à ses objectifs l'AGEDEN met en œuvre un « Programme d'actions pour la transition énergétique en Isère », qui comprend notamment la sensibilisation et la mobilisation de la population, l'information et le conseil auprès des différents publics, l'accompagnement de démarches et de projets exemplaires et innovants, la coordination et le développement des démarches territoriales et locales de transition en Isère. Les actions concernent notamment le secteur du bâtiment et de la production d'énergies renouvelables, mais aussi la mobilité, l'éco-consommation et l'adaptation au changement climatique.

Le principe d'intervention de l'AGEDEN est de répondre à des besoins non couverts aujourd'hui par les acteurs du marché, en complémentarité et en concertation avec les collectivités territoriales et les acteurs locaux de manière à amplifier la transition énergétique.

Organisation de l'AGEDEN :

L'AGEDEN a adopté depuis fin 2022 une nouvelle organisation basée autour de groupes thématiques et de groupes cibles :

- les « groupes thématiques » sont en charge du développement de l'activité sur des thématiques transversales (Sobriété, Énergie-Climat, Mobilité, etc...).
- les « groupes cibles », mettent en œuvre les actions opérationnelles auprès des différentes cibles (Collectivités, Secteur privé, Grand public, etc...).

Le ou la stagiaire sera intégrée au sein du groupe cible « Collectivités », et en lien avec les groupes thématiques « Energie-Climat », « mobilité » et « sobriété ».

Les missions du stage :

1. Energie-Climat & Urbanisme (≈ 70 % du temps)

Bien que les collectivités locales soient responsables de 10 à 15 % des émissions directes de gaz à effet de serre, elles peuvent influencer sur 50% des émissions de gaz à effet de serre à l'échelle de leur territoire par leur politique en matière d'habitat, de déplacement, d'alimentation... Les documents d'urbanisme sont des leviers très intéressants pour la mise en application des stratégies de transition, notamment des Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). L'AGEDEN souhaite approfondir son accompagnement des collectivités pour les aider à intégrer davantage ces thématiques dans leur PLU/PLUi.

Il s'agit de la principale mission qui consiste à :

- mener des recherches approfondies sur l'intégration des enjeux énergétiques (sobriété y compris les enjeux de sobriété foncière, efficacité énergétique et développement des énergies renouvelables) et climatiques (atténuation et adaptation) dans les documents d'urbanisme (PLU ou PLUi, SCoT),
- à l'aide du travail déjà amorcé par le Département de l'Isère, identifier dans les PCAET des intercommunalités iséroises les objectifs et les actions prévues/réalisées en matière d'intégration des enjeux énergie-climat dans les documents d'urbanisme
- aboutir à l'élaboration d'un atelier de sensibilisation ou d'une conférence «*Energie Climat et Urbanisme* » à destination des élu.es communaux et intercommunaux.

D'autres livrables pourront être réalisés, comme :

- des fiches retour d'expérience des bonnes pratiques (en Isère et au-delà au besoin),
- des témoignages ou interview vidéo
- ...

Le travail du stagiaire consistera à :

- Expliquer le contenu et les attentes réglementaires spécifiques d'un PLU ou PLUi et leurs enjeux respectifs en détaillant : le rapport de présentation, le PADD (projet d'aménagement et de développement durables), les OAP (orientations d'aménagement et de programmation), le règlement et les annexes.
- Offrir un éclairage sur les différents documents d'urbanismes et de planification à une échelle supra-communale (SCoT, SRADDET, PCAET) et leur articulation avec les PLU/PLUi.
- Identifier le rôle et les périmètres d'actions des communes et des intercommunalités selon la répartition des compétences territoriales (configuration « PLU » ou configuration « PLUi »).
- Donner des pistes d'élaboration de documents d'urbanisme (PLU et PLUi) permettant concrètement de :
 - Encourager la sobriété, qu'elle soit structurelle, dimensionnelle ou d'usages dans les thématiques de l'aménagement du territoire, de l'habitat et de la mobilité notamment ;
 - Faciliter la rénovation énergétique des bâtiments et les travaux d'isolation ;
 - Intégrer le confort d'été à l'échelle du bâtiment, d'une zone/quartier ou du territoire (végétalisation, protections...);
 - Inciter à l'utilisation de matériaux biosourcés et promouvoir les filières locales ;

- Éviter l'étalement urbain (en rapport avec le ZAN) et les constructions neuves, et lorsque cela n'est pas possible, engager les professionnels du secteur à concevoir des bâtiments neufs les plus exemplaires possibles ;
- Améliorer la gestion de la ressource en eau (récupération d'eau de pluie, désimperméabilisation et infiltration des eaux pluviales à la parcelle,...) ;
- Prendre en compte les enjeux de mobilité douce et des transports en commun ;
- Favoriser la biodiversité (coefficient de biotope, continuités écologiques...) et l'adaptation des espaces au changement climatique ;
- Encourager l'installation et l'utilisation d'énergie renouvelable et/ou les encadrer (solaire thermique, panneaux photovoltaïques, bois-énergie, géothermie, éolien...) ;
- Proposer un outil d'aide à la réflexion pour faciliter l'intégration des enjeux climat-énergie dans les documents d'urbanisme (grille de questions à se poser,...).
- Soulever les enjeux de mise en application des PLU/PLUi (information des services d'instruction, faut-il contraindre ou inciter ?, etc.).
- Recenser les bonnes pratiques, principalement en Isère, et si besoin au-delà, en recueillant des témoignages de collectivités et menant des interviews de partenaires ou acteurs (comme l'AURG, la DDT, le CEREMA ou le CAUE)
- Bâtir un support de formation/conférence synthétique et pédagogique à destination des élus de l'Isère (ce support pourra être testé auprès de l'équipe et auprès des instances de l'AGEDEN avant l'organisation d'un atelier ou webinaire pour les élus auquel le stagiaire participera selon la date retenue et les dates de stage)

2. Élaboration d'une formation à destination des nouveaux élu.es 2026 sur les enjeux énergétiques (≈ 20 % du temps).

Les prochaines élections municipales auront lieu en mars 2026. La formation des nouvelles équipes municipales aux enjeux énergétiques apparaît comme nécessaire, pour que les décisions politiques soient prises de façon plus éclairées.

Cette mission consistera donc à élaborer une présentation des enjeux énergétiques et climatiques à destination des élu.es communaux et intercommunaux. Cette présentation pourra intégrer en partie les enjeux « *Énergie-Climat et Urbanisme* ».

3. Participation à la vie du Pôle (≈ 10% du temps)

Il s'agit de participer aux réunions du Groupe cible collectivités

Connaissances, qualités requises :

Connaissances souhaitées :

- L'urbanisme et l'aménagement des territoires,
- Les enjeux énergétiques et climatiques, l'approche négaWatt notamment le volet sobriété,
- Le fonctionnement des collectivités territoriales, les acteurs locaux,

- Les politiques énergie-climat territoriales et la réglementation des collectivités (décret tertiaire, ZAE nR...).

Qualités requises :

- Qualités relationnelles : capacité d'écoute des interlocuteurs en interne et externe,
- Rigueur, capacité d'organisation et autonomie,
- Esprit d'initiatives,
- Bonnes capacités de synthèse et de rédaction,
- Capacités de vulgarisation, sensibilisation et animation,
- Maîtrise des outils informatiques (Pack Office).

Diplômes expérience :

- Stage dans le cadre d'une formation de niveau Bac + 4 ou 5 (master, école d'ingénieur...) dans les domaines de l'urbanisme, l'aménagement territorial, du droit, de la transition énergétique

Conditions :

- Stage de 4 à 6 mois à partir de février 2025,
- Temps de travail : 35 h,
- Rémunération : Indemnités selon calcul légal en vigueur,
- Poste basé à Saint-Martin d'Hères (possibilité à Bourgoin-Jallieu selon préférence du candidat),
- Le poste impliquera des déplacements principalement en Isère,
- Des tickets restaurants pris en charge à 60% par l'employeur,
- Une prise en charge des abonnements de transports en commun
- Accord Forfait Mobilités Durables
- Une mission en milieu associatif au sein d'une équipe engagée, dynamique et volontaire.
- Poste aménageable

Date de démarrage : Dès que possible à partir de **février 2025**

Candidatures, renseignements :

Le recrutement est réalisé par le Groupement d'Employeurs Isère Energie Climat pour le compte de ses adhérents.

La candidature est à envoyer par email à recrutement@geiec.org avec l'objet « candidature au stage n°1AG - CM Energie Collectivités - SMH –2025 ».

Merci de transmettre votre **CV et votre lettre de motivation** avant le **dimanche 12 janvier au soir**.

Les entretiens auront lieu le **mardi 21 janvier dans après-midi** dans les locaux de l'AGEDEN à Saint Martin d'Hères.